

## AFFICHAGE

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2016

#### 1- FINANCES COMMUNALES

##### 1.1 Vote du compte administratif 2015 - Délibérations

Pour l'exercice 2015 le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent de 203742,87€

Pour l'exercice 2015 le solde d'exécution de l'investissement présente un déficit de 85 657,27 € hors reste à réaliser, et un déficit de 109 255,27 € avec les restes à réaliser 2015.

##### 1.2 Vote du compte de gestion 2015 - Délibération

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

##### 1.3 Affectation du résultat - Délibération

Le Conseil Municipal après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2015 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2015 : 203 742,87 €

Solde d'exécution d'Investissement : 85 657,27 €

solde des restes à réaliser : -23 598,00 €

Besoin de financement à la section d'investissement : 109 255,27 €

Après en avoir délibéré décide d'affecter au budget pour 2015, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 de la façon suivante :

couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de : 109 255,27 €

le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » : 94 487,60 €

##### 1.4 Vote des taux d'imposition 2016

###### Délibération

Le Maire présente à l'Assemblée l'état de notification des taux d'imposition 2016 et demande au Conseil municipal de bien vouloir délibérer. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE les taux 2016 comme suit :

Taxe d'habitation : 5,92 %

Taxe foncière propriétés bâties : 16,32 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 49,25 %

##### 1.5 Vote du budget primitif 2016

Le Maire présente à l'Assemblée le budget primitif 2016 qui s'équilibre à hauteur de 459 185 € en fonctionnement et à 731 200 € en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2016 à l'unanimité.

#### 2- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

##### Restauration du Monument aux Morts

Le Maire présente les devis des marbreries Peju et Abrésienne. Les élus décident de faire revenir la marbrerie Abrésienne sur place pour explication du devis.

##### Réhabilitation de la mairie et aménagement du parvis

Un planning a été effectué. Pour que les travaux commencent en septembre il faudrait que la demande d'autorisation d'urbanisme et les notices soient déposées mi-avril et que la consultation des entreprises soit lancée début mai.

Le parvis de la mairie sera réalisé en résine ou en béton désactivé.

Une réunion doit être fixée avec l'architecte pour fixer les niveaux.

##### Sécurité au carrefour de Buclas

Suite à l'accident qui a eu lieu samedi 2 avril une rencontre a eu lieu sur place avec M. Boulon du Conseil Départemental. Il a été décidé de rapprocher le stop, de refaire la signalétique et de poser

des bandes rugueuses route du Vieux St-Ondras. L'aménagement du carrefour sera discuté à l'échelle départementale.

**Journée de l'environnement** : un jeudi après-midi, la date exacte sera fixée par l'école.

### **3- INTERCOMMUNALITE**

#### **Schéma Directeur de Coopération Intercommunale**

Le Maire informe l'Assemblée que le Préfet a pris l'arrêté portant Schéma Directeur de Coopération Intercommunale de l'Isère le 30 mars dernier. Il donne lecture des syndicats supprimés et annonce que le SIVU sportif Valencogne Saint-Ondras n'en fait pas partie.

### **4- DIVERS**

#### **Référents ambroisie et Souvenir Français**

Si personne n'est volontaire d'ici la prochaine séance, deux tirages au sort parmi les élus seront effectués.

#### **Litiges**

Le dossier concernant l'aménagement d'un camp de l'horreur a été transmis à l'avocat de l'assurance de la commune.

Affaire Lanfray (certificat d'urbanisme opérationnel négatif) : le Tribunal Administratif a donné raison à la commune mais le jugement a été mis en appel.

#### **Comptes-rendus de réunions**

- Valérie GUINET : Fête du Moulin du 28 mai
- Denis ANDRÉ et Michel DREVON : Syndicat des eaux.

#### **Agenda**

- Comité de Pilotage du RAM le 12 avril
- Réunion avec l'association Cantine et le SIVU des écoles le 13 avril.